

Coordonnées du porteur de projet

Personne de contact :

Téléphone de contact :

Adresse mail de contact :

Appel à projets thématique – Soutien du Centre Public de l'Action Sociale de Charleroi aux micro-projets carolos

*A renvoyer pour le 31 mars 2024 à l'adresse mail suivante :
cellule.partenariale@cpascharleroi.be*

Fiche d'identité

Nom du projet

Identité du porteur de projet

Statut

Siège social

Code postal / Localité

Personne(s) signataire(s) (nom, prénom, fonction)

Coordonnées de contact

Nom prénom

Téléphone :

E-Mail :

Documents à joindre

RIB (Relevé d'identité bancaire)

Statuts de l'asbl

1. Objectif du projet

2. Public Visé :

Total public visé :
Nombre de femmes :
Nombre d'hommes :

3. Plus-value du projet



4. Description du projet

a) Quelles réalisations sont prévues ?

b) Etapes et objectifs de celles-ci ?

c) Planning?

5. Intervenants extérieurs

- Quelles assurances ou garanties pouvez-vous donner quant à la réalisation effective de votre projet ? (Compétences, nom de personne(s)/d'association(s) de référence, expériences utiles, partenariat(s)etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

6. Budget du projet (montant maximal de 4.000€) :

Dépenses en biens matériels			
Type/Article	Prix unitaire	Quantité	Total
Total			

Dépenses en frais généraux (ex téléphonie)			
Type/Article	Prix unitaire	Pourcentage d'affectation	Total
Total			

Dépenses en frais complémentaires spécifiques (ex location)			
Type/Article	Période concernée	Prix	
Total			

Pour réaliser votre projet, vous avez besoin d'un budget total de ----- €
 Vous disposez de ----- € sur fonds propres .
 Vous avez obtenu un budget en sponsoring de €

*Vous demandez une aide d'un montant de _____ €
 via la subvention allouée par le CPAS (montant total du projet moins les fonds
 propres moins les montants obtenus via les sponsors).*

7. Engagement

Si le projet est accepté par le Comité Spécial de l'Action Collective du CPAS, une convention sera établie entre les parties. Celle-ci sera signée par le promoteur du projet ainsi que par le Président et le Secrétaire du CPAS de Charleroi. Un exemplaire sera remis à chacune des parties.

En cas de sélection, les promoteurs de projets s'engagent :

- À informer le CPAS et demander son accord pour toute modification importante du projet initial (exemples : changement de personne responsable du projet, de dates de réalisation,);
- À rembourser le montant total de l'aide allouée au cas où le projet ne serait pas réalisé (ou du solde non utilisé si vous avez obtenu des sponsors en plus ou réalisé des économies) ;
- À rentrer un rapport financier justifiant les montants alloués avec pièces et factures justificatives ad hoc en ce compris les pièces bancaires attestant du paiement de celles-ci ;

Nom et titre éventuel du promoteur du projet :

Fait à Charleroi, le

Signature